



Attention Changement d'adresse de la CGT Educ'action Versailles!

**CGT Educ'action Versailles**  
 La Rotonde-32-34 avenue des Champs Pierreux-92 000 NANTERRE  
 .Tel : 06 40 16 79 39  
 Commission paritaire n° : I012S07065  
 Dir. de publication : Régis Signarbieux  
 IMPROFFSET GRIGNY  
 Imprimé sur papier recyclé

# Le Courrier

## Journal de l'académie de Versailles

### Réforme du collège : exprimer le ras-le-bol des personnels dans la rue... pour gagner !

Juin-Juillet-Aout-Septembre  
 Bimestriel n° 164

La troisième journée de grève contre la réforme du collège, ce 17 septembre, a démontré, s'il en était besoin, le rejet de la politique éducative du gouvernement par celles et ceux censé-es la mettre en œuvre.

Pourtant, la défaite de Sarkozy avait été accueillie avec soulagement par les personnels qui, à défaut d'une révolution, espéraient pour beaucoup, plus de moyens et une école un peu moins libérale.

Or, mis à part le retour bienvenu d'une formation initiale des enseignant-es, le bilan est désastreux : les classes sont toujours surchargées - les taux d'encadrement baissent même en lycée - et la logique libérale de la concurrence entre toutes et tous et de l'inégalité territoriale demeure plus que jamais la ligne directrice du ministère de l'Éducation.

Réforme des rythmes scolaires, de l'éducation prioritaire, mise en avant de l'apprentissage et remise en cause de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire... le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour poursuivre les attaques de son prédécesseur contre l'École.

Ne restait donc plus qu'à s'attaquer au collège, délaissé depuis tant d'années et qui, pourtant, cristallise en

son sein l'échec du système. Celles et ceux qui y travaillent au quotidien savent ainsi la nécessité de réformer un collège unique à bout de souffle auquel jamais les moyens, budgétaires comme pédagogiques, de réussir n'ont été donnés.

Mais la réforme de Najat Vallaud-Belkacem n'est évidemment pas faite pour démocratiser le collège unique mais bien instaurer la concurrence entre élèves, entre personnels, entre établissements, via l'autonomie des établissements : en bref, appliquer au collège la réforme, de droite, des lycées.

Cela, les collègues l'ont bien compris, n'en veulent pas et ont décidé de le faire savoir, comme le démontre la réussite de la grève, majoritaire dans les collèges, du 19 mai.

C'est par le mépris qu'a choisi de répondre le gouvernement, que ce soit en publiant le jour même les textes de la réforme au journal officiel ou en expliquant que les personnels, au mieux, n'avaient pas compris la réforme, au pire étaient de méchants réactionnaires.

Les mobilisations de juin et septembre, avec autour de 30% de grévistes dans les collèges, malgré des conditions de préparation difficiles entre fin d'année et rentrée scolaire, montrent que le refus de la ré-

forme perdure. Et ce n'est pas la campagne de formation/formatage imposée par le ministère, que le syndicat majoritaire des personnels de direction souhaite obligatoire et en dehors du temps de travail, qui convaincra les collègues de l'accepter.

Il reste du temps d'ici la mise en place réelle de la réforme. La mobilisation doit donc se poursuivre.

**Obtenir l'abrogation de la réforme du collège, c'est permettre enfin de bloquer les réformes libérales de l'École alors que la ministre « menace » de s'attaquer au lycée à l'automne. C'est donc l'affaire de toutes et tous et pas seulement des personnels exerçant en collège.**

**Les mobilisations prévues en octobre, le 8 avec l'ensemble des travailleurs et plus particulièrement les fonctionnaires pour enfin obtenir une hausse de nos salaires, et la manifestation nationale le 10 octobre contre la réforme à l'appel de l'intersyndicale, en sont les prochaines étapes.**

Michael Marcilloux  
 Membre du bureau académique

#### SOMMAIRE

Édito	1
Appel à la grève interprofessionnelle le 8 octobre	2
Campagne égalité salariale de la CGT	2
Austérité à tous les étages pour la rentrée	3
Ras le bol l'apprentissage	4
Contractuel-le enseignant-e : la galère continue	5
Billet d'humeur	6
Réfugiés, travailleurs, migrants	6
Les sales profs	7
Nos coordonnées	8

## Journée de grève et de manifestation du 8 octobre : CGT, FSU, FO, Solidaires.

### Extrait de l'appel de la FERC CGT.

L'été a débuté avec le référendum grec balayé par la troïka (à l'instar du référendum français de 2005). Les dirigeants européens libéraux imposent aux peuples, niant toute démocratie, leur idéologie et leur politique au service de la finance. En France, l'été se termine avec une série de mesures gouvernementales qui visent à renforcer le pouvoir du patronat, affaiblir les droits des salarié-e-s et à leur faire payer la crise.

Contrairement à ce qu'on nous laisse entendre, cette situation n'est pas une fatalité ! Des luttes sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, les libertés se déroulent dans de nombreuses entreprises et établissements, démontrant que l'action collective porte ses fruits. Il y a besoin de

notre intervention massive, salarié-e-s des secteurs public et privé, pour imposer d'autres choix. Le matraquage médiatique tente de transformer fermeture d'entreprises ou de services publics en fatalité et les réfugiés en migrants, les étrangers ou les chômeurs en boucs émissaires de tous les maux... alimentant ainsi la montée « résistible » de l'extrême droite qui est un danger majeur pour le monde du travail. Il y a urgence à opérer d'autres choix, à revaloriser les salaires, les pensions et minima sociaux dans le public comme dans le privé, à favoriser une vraie politique de développement des services publics et de l'industrie. Il y a urgence à remettre au cœur des politiques publiques,



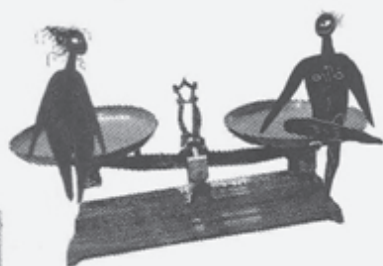
solidarité, humanisme et dignité et de procéder à un vrai partage des richesses.

**La FERC CGT appelle à faire grève et à manifester le 8 octobre avec la FSU, Solidaires et FO.**

## Campagne égalité salariale.

**D**ans la fonction publique, l'idée répandue est qu'il y a forcément égalité salariale entre les femmes et les hommes puisque les

Que les Femmes  
soient  
des TRAVAILLEURS  
COMME les AUTRES !



L'égalité, c'est pas sorcier ! www.legalite.org

statuts des personnels sont régis par décrets et que les salaires sont définis par des grilles de rémunérations non discriminantes. Pourtant, il existe bel et bien des inégalités de revenus, de déroulement de carrière avec notamment ce que l'on nomme "le plafond de verre", de situations au travail (temps partiel, précarité,...), de conditions de travail entre les femmes et les hommes.

Le bilan social de notre académie nous permet, par exemple, de prendre la mesure de la répartition sexuée des fonctions. Dans le 1<sup>er</sup> degré (PE et AEd/AVS) il y a 87% de femmes pour un indice moyen de 518, 85% chez les IATSS (personnel Ingénieurs Administratifs Techniques de Santé et sociaux) pour un indice moyen de 409, 76% pour les CPE pour un indice moyen de 435, 62% dans le 2<sup>nd</sup> degré (enseignant-e-s et AEd) pour un indice moyen de 561, 59% des PER DIR pour un indice moyen de 816 et enfin 32% des Personnels d'encadrement administratif supérieur pour un indice moyen de 945...donc plus l'indice est haut et moins il

ya de femmes ou moins il y a de femmes et mieux c'est payé ! C'est encore plus flagrant lorsque l'on observe les CUI (Contrats Uniques d'Insertion) payés au SMIC horaire et presque tous à temps partiel (accompagnement pédagogique, aide aux élèves handicapé-e-s, administration) ils étaient 4.841 en 2013, dont 4.539 de femmes, soit plus de 90%...

**Aussi, la CGT Educ'action se propose de mener cette année scolaire, une campagne sur l'égalité salariale afin d'alerter les salarié-e-s de l'Éducation nationale mais aussi de permettre aux militant-e-s CGT de mieux prendre en compte cette question-là dans leurs interventions syndicales.**

Marie Buisson  
Co-secrétaire académique

## Austérité à tous les étages

**D**ans les services centraux de l'éducation nationale, comme partout ailleurs la politique d'austérité pèse : baisse du pouvoir d'achat, manque de personnel, augmentation de la charge de travail !

Les dernières augmentations salariales (pour les catégories C) et les primes n'ont pas permis de changer radicalement les conditions de vie et de travail. Le manque de personnel complique la prise des congés, ne permet aucun remplacement, même pour les maladies longues, aucune compensation des temps partiels, et fait monter de manière continue la charge de travail de chaque agent.

Contrairement à la promesse conjointe MEDEF/gouvernement, il n'y a eu aucune baisse du chômage qui ne cesse de s'enlever. Aucune création d'emploi, aucun investissement : juste 60% d'augmentation des dividendes depuis 2009 et 53.3 milliards d'euros en un an pour les 10 plus grandes fortunes de France.

Contrairement à ce qu'on nous laisse entendre, cette situation n'est pas une fatalité ! Des luttes sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, se construisent, démontrant que l'action collective porte ses fruits. Il y a besoin de notre intervention massive, salarié-e-s des secteurs public et privé, pour imposer d'autres choix.

### Bilan social académique

**E**n lisant le bilan social de notre académie, un certain nombre d'éléments ont retenu notre attention. On le sait, les emplois administratifs, de santé et sociaux sont des emplois plutôt féminins. C'est évident, et même écrasant, lorsque l'on regarde les chiffres : en 2013, 5 840 des personnels IATSS sont des femmes, soit 85 % dont la moitié a plus de 50 ans. Ce sont dans ces catégories d'emploi que se trouvent majoritairement les agent-e-s de catégorie C de notre ministère, les difficultés liées à ces trop bas salaires se retrouveront au moment du départ à la retraite, avec des pensions bien trop basses pour permettre une vie décente dans notre académie où la pression immobilière est très forte. Le fait que la moitié des femmes occupant des emplois d'IATSS aient plus de 50 ans doit par ailleurs nous rendre vigilant-e-s sur les recrutements de personnels dans les années à venir, car la tentation va être forte de réaliser des économies budgétaires en ne remplaçant pas tous les départs... Ce serait catastrophique après 10 ans d'une politique d'austérité budgétaire qui a empêché toute création de postes malgré les besoins croissants et l'augmentation forte du nombre d'élèves accueillis ! Comme c'est le cas dans tous les secteurs du public et du privé, ce sont presque exclusivement les femmes qui travaillent à temps partiel, 96,98 % des 1.094 agent-e-s à temps partiel sont des femmes. Les temps partiels pour soins à un enfant ou à un ascendant représentent un tiers de ceux-ci, mais les deux autres tiers, octroyés sur autorisation sont également beaucoup liés à la situation familiale dans une académie où un quart des agents n'habite pas dans son département d'exercice... On peut noter une baisse des demandes de temps partiel que l'on peut expliquer par le gel des salaires et de la perte de pouvoir d'achat.

### Bilan de rentrée chiffré

**C**ette rentrée, l'Académie de Versailles accueille plus de 1500 stagiaires certifié-es. Comme tous les ans, lors de la réunion de rentrée, les organisations syndicales ont relevé des dysfonctionnements encore trop nombreux qui fragilisent l'entrée dans le métier de nos collègues. L'an dernier le taux de titularisation a été de 88%. Un peu moins d'un tiers de celles et ceux qui n'ont pas été titularisé-es ont été licencié-es.

Dans le même temps, 1994 TZR devaient être affecté-es cet été. Fin août, seulement 57% d'entre eux-elles l'ont été. 70 collègues à qui le Recorat avait annoncé une affectation se sont vu-es desaffecté-es pour créer des supports stagiaires. Au final se sont un peu plus d'un millier de BMP qui sont restés découverts, cela signifie que les capacités de remplacement par des TZR seront très faibles. Le Rectorat a déclaré qu'il s'agissait d'une situation habituelle et que cela justifiait sa politique d'embauche de contractuel-les. Nous ne pouvons que dénoncer cette situation et réclamer plus que jamais un plan de titularisation de tous les précaires sans condition de concours ni de nationalité.

Sylvain Perreau  
Elu paritaire certifié

## Ras le bol l'apprentissage !

**T**rois lignes. C'est bien trois lignes qui sont consacrées à l'enseignement professionnel dans la circulaire de rentrée. Citons les :

*La politique générale de valorisation de l'enseignement professionnel doit se poursuivre, en cohérence avec les orientations définies dans le cadre de la grande conférence sociale pour l'emploi de juillet 2014. Aussi, dans chaque académie, les initiatives de valorisation de cet enseignement seront encouragées.*

Valorisation de la voie professionnelle, voilà des mots qui sonnent tendrement dans les oreilles des personnels qui interviennent dans les lycées pro. Pourtant, ils font douloureusement écho à la réforme de la voie professionnelle qui devait revaloriser cette filière. Nous sommes très loin du compte. Aucun bilan n'a réellement été effectué depuis 2009 et ce alors que nous fêtons cette année les 30 ans du baccalauréat professionnel (cf communiqué de l'UNSEN sur le sujet : <http://www.unsen.cgt.fr/actualit-mainmenu-352/communiquis-mainmenu-444/1868-enseignement-professionnel>). Plus gra-

ve encore, le passage consacré à la formation professionnelle dans la circulaire de rentrée s'inscrit entre une ode à la mixité des parcours dans les lycées professionnels et une célébration de l'apprentissage comme voie royale pour les élèves/apprentis vers l'emploi.

La région Ile de France s'inscrit parfaitement, au côté du gouvernement, dans cette charge idéologique contre la formation professionnelle sous statut scolaire. En effet, elle publiait en avril 2015 dans son magazine, un spécial apprentissage avec comme titre : « moi, apprenti ». Une référence à peine masquée au moi président, ce même président qui voit en l'apprentissage l'alpha et l'omega de la lutte contre le chômage des jeunes. Il suffisait de parcourir le magazine jusqu'à la page 3 pour constater que l'apprentissage et donc la formation des jeunes étaient intrinsèquement liés à la bonne santé des entreprises condition sine qua non à l'embauche : la formation des jeunes travailleurs conditionnée à la bonne santé du tissu économique local. C'est parfaitement inacceptable et à l'opposé de l'esprit des Collèges d'Enseignement

Technique puis des lycées professionnels qui ont toujours eu pour but d'élever le niveau de qualification du travailleur et sa formation assumée par les travailleurs et non par l'entreprise. Les arguments ne manquent pas pour s'opposer au développement de l'apprentissage. Le premier est simple et clair. Cela ne marche pas. Il suffit de regarder les chiffres. Nous observons une baisse de 2,7 % des effectifs en Ile de France en 2014. Au niveau national, l'apprentissage a reculé de 20 % depuis 2012. Les entreprises ne veulent pas d'apprentis de niveau IV ou de niveau V car ils ne sont pas suffisamment « productifs » pour être « rentables ». Et la formation, ça prend du temps et ça coûte cher. C'est bien la raison pour laquelle la région roule à fond pour l'apprentissage beaucoup moins onéreux pour les finances de la collec-

tivité.

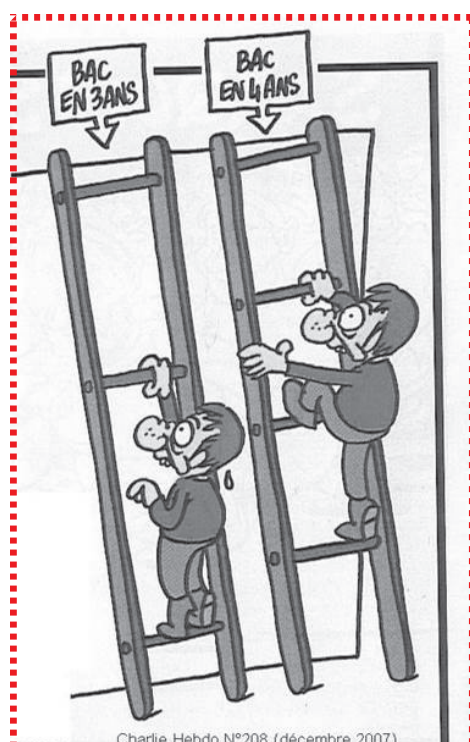
Deuxième argument, la sociologie de l'apprentissage nous apprend qu'il existe de très fortes inégalités entre les différents profils d'apprentis. En effet, on s'aperçoit que les jeunes en apprentissage sont généralement issus des classes moyennes basses, avec un réseau de connaissance mobilisable dans le secteur d'activité visée pour l'apprentissage. La multiplication de la mixité dans les lycées professionnels ne pourra que renforcer les inégalités déjà existantes entre les élèves (il suffit de faire le lien avec la recherche des PFMP) tout en institutionnalisant une formation à deux vitesses.

Le dernier argument est idéologique. La formation des travailleurs doit être le fait des travailleurs eux-mêmes à la fois détenteur d'un savoir professionnel et pédagogique. La logique de l'entreprise qui tourne la formation autour de la maîtrise d'un outil de travail va à l'encontre de la vision du jeune travailleur formé à un secteur d'activité en plus de sa formation générale et non pas à un seul outil ou logiciel.

Pourtant, il ne s'agit pas de se leurrer sur la situation de l'enseignement professionnel. La question des effectifs est problématique notamment dans les filières industrielles et c'est souvent un argument avancé pour justifier l'implantation d'Unité de Formation par Alternance dans les lycées. Il reste que cela ne peut et ne doit être la solution.

**La formation professionnelle doit rester qualifiante et mener au diplôme. Elle doit aller bien au-delà de la simple adaptation au poste de travail. Or l'apprentissage ne répond à aucun de ces enjeux. Nous défendons la fin de la politique de valorisation de l'apprentissage, ainsi que celle du financement de ces formations et des entreprises intégrant ce dispositif. Nous nous opposons à son développement au détriment de la formation initiale sous statut scolaire.**

Mathieu Moreau  
Co-secrétaire 95



Charlie Hebdo N°208 (décembre 2007)

## Contractuel-le-s enseignant-e-s : galère et précarité, ça continue !

Les conditions de recrutement, de rémunération et d'affectation des non-titulaires enseignant-e-s dans l'académie de Versailles sont loin d'être satisfaisantes : service partagé, retard de paiement, blocage des salaires pour les CDD sans tenir compte de leur ancienneté, affectation selon les besoins du service sans prendre en compte les vœux des collègues, absence de formation pédagogique...

Chaque rentrée est ressentie avec appréhension par des milliers de non-titulaires qui n'ont pas obtenu la garantie du réemploi.

En juin dernier, nous avons appris que le Rectorat de Versailles envisageait de proposer des contrats de deux ans à une partie seulement des personnels contractuels en CDD, dans certaines disciplines déficitaires. Cette procédure pouvait être de nature à diminuer les incertitudes liées à la situation de précarité de nos collègues non titulaires qui les pénalise lourdement dans leur vie quotidienne. Ils sont désormais rattachés à un établissement du point de vue administratif mais pourraient concrètement



être affectés (à l'année ou pour des suppléances) n'importe où dans l'académie.

Pourtant cette mesure a été mise en place dans l'opacité, sans consultation préalable des représentant-e-s des personnels, sans garantie de l'égalité de traitement et sans prise en compte de la règle de l'ancienneté. Le droit à l'examen contradictoire des avis émis par les inspecteur-ric-e-s et les Chefs d'établissement, à la défense individuelle et collective est encore et toujours refusé aux personnel-le-s précaires de l'Education Nationale.

L'Etat employeur est principalement préoccupé de l'intérêt immédiat du service, sans considération pour des personnel-le-s qui assurent leurs missions depuis parfois plusieurs années, avec peu ou pas de formation et sans augmentation de salaire (jusqu'à la signature éventuelle d'un CDI au bout de 6 ans sans interruption de plus de 4 mois entre deux contrats).

Par ailleurs, début juillet, des collègues de certaines disciplines ont finalement reçu un courrier revenant sur l'engagement de faire signer un CDD 2 ans : c'est incorrect et humaine-

ment préjudiciable !

Dans ces conditions, la CGT Educ'action Versailles a été à l'initiative d'une intersyndicale pour interpeller le Rectorat qui a appelé à un rassemblement dès le 27 août. Les organisations ont été reçues à l'occasion de ce rassemblement.

**la CGT continue à porter ses revendications :**

- réemploi de tous les CDD à la rentrée 2015 ;
- titularisation de tou-te-s sans condition de concours ni de nationalité et avec une formation
- ◆ amélioration des conditions de travail et de rémunération.



Enfin nous avons été contactés à cette rentrée par plusieurs collègues affectés très loin de chez eux, qui ont refusé ces affectations et qui sont encouragés à démissionner. Nous allons bien sûr intervenir pour que des affectations plus appropriées leur soient proposées.

Frédéric Moreau  
Co-secrétaire académique

## Expression libre

« Say it loud, say it clear, refugees are welcome here »

« Dites-le haut et fort, les réfugiés sont les bienvenus ici. »

Août 2015 : slogan d'allemands indignés par les défilés de l'extrême droite xénophobe en Saxe

Il n'y a pas, il n'y aura jamais au monde

Un homme qui aborde à ce pays des Phéaciens

Pour y porter la ruine : car ils sont trop chers aux dieux. Nous vivons à l'écart au sein de la mer démontée,

Au bout du monde, et sans fréquenter d'autres hommes.

Mais celui-ci n'est qu'un naufragé malheureux :

Il nous faut l'accueillir ; car les mendiants, les étrangers Viennent de Zeus, et le moindre don leur fait joie.

L'Odyssée d'Homère, traduction de Philippe Jaccottet

Trente siècles séparent ces deux citations pourtant si proches de corps et d'esprit. Le corps est européen, on rêve qu'il parle d'une même voix, forte dans l'indignation provoquée par l'horreur, grande dans la détermination à y remédier. L'esprit humain de l'Odyssée (Ulysse) a contrebancé l'esprit guerrier de l'Iliade (Troie) : la langue grecque s'est dit-on construite en partie sur l'œuvre d'Homère. Qu'importe la religion ! Au diable nos petits notables sectaires ! Avec ou sans dieux, l'humain a par nature des devoirs d'humanité. Qu'importe les marchés ! Les balances commerciales à la ferraille ! L'humain n'est pas une marchandise, la vie n'a pas de prix. Qu'importe les frontières, l'Europe a vocation à les abolir pour le bien-être du plus grand nombre. Souvenons-nous des discours de haine à l'endroit de « l'émigré » qui ont fait le lit dans lequel s'est vautrée l'extrême droite. Souvenons-nous que la Nation s'est toujours grandie dans l'accueil des réfugiés et s'est constamment perdue dans leur expulsion. Souvenons-nous de nos

errances, de nos souffrances et de ceux qui nous ont tendu la main. Aujourd'hui des barrières se dressent, parfois les coups pleuvent et les injures fusent. Mais, il est des villages méditerranéens ou chaque foyer abrite un rescapé de la mer démontée et de la fureur d'autres hommes. Alors le réfugié enseigne la vie, transmet sa culture à ses hôtes en échange d'un nouveau langage et de nouvelles subsistances. Peter Szijarto érige des barbelés contre les migrants. De fait, il les menace de sédentarisation forcée, trois à cinq ans de prison en cas de franchissement des dits barbelés ou pire de leur « dégradation ».

**D'abord émigré par nécessité Puis migrant en danger Enfin immigré réfugié CITOYEN DU MONDE Non au cauchemar des naufrages à la marche forcée des peuples déplacés à leur exploitation forcée OUI à l'internationale des fraternités.**

**Xavier Lemaître  
Co-secrétaire 78**

## Réfugiés, Travailleurs migrants *Extraits de la déclaration CGT.*

**D**e nombreux réfugié-e-s frappent aux portes de l'Union Européenne. Ils doivent être accueillis dignement par chaque Etat européen, sans tergiverser, sans considération de nationalité ou d'éventuelle appartenance religieuse. L'asile est un droit !

La France, qui se veut le pays des droits de l'Homme, doit prendre toute sa place dans cet accueil. Les 24 000 places prévues en deux ans par le gouvernement Français sont bien en dessous des possibilités de notre pays et surtout des nécessités de la situation.

Mais le drame que vivent tous ces hommes, femmes et enfants ne tombe pas du ciel. Il est le résultat du chaos provoqué sur tout le pourtour méditerranéen par les guerres en Irak et en Syrie, par la destruction de l'Etat libyen, par le développement de la dictature en Erythrée. Les Etats européens, et la France en particulier, ne sont pas pour rien dans ce chaos. Et ce ne sont pas de

nouveaux bombardements, en Syrie ou ailleurs, qui régleront quoi que ce soit. Si les bombes tombent, de nouvelles nombreuses familles fuiront pour garder la vie sauve.

L'attention portée aujourd'hui à juste titre sur les réfugié-e-s pourrait faire penser qu'ils seraient de «bons» migrants, dignes d'être accueillis, tandis que les autres, qui ne fuient «que» la misère et l'absence de perspectives chez eux, devraient être refoulés. Il n'en est rien.

Chacun sait qu'aucun mur, aussi haut soit-il, aucune loi, aussi restrictive soit-elle, n'empêcheront jamais un-e migrant -e de tenter sa chance ailleurs s'il n'a aucune perspective d'avenir pour lui et sa famille chez lui.

Et là, il y a une double responsabilité des gouvernements successifs et des grands groupes français, pour s'en tenir à notre pays. Ici, ces travailleur-euse-s migrants «sans papiers» ne prennent le travail de personne. Ils font le travail que personne ne peut accomplir dans

les conditions d'ultradisponibilité, d'absence de droits, de salaires au rabais et de semaines à rallonge qui leur sont imposées !

Quand ces salarié-e-s se battent collectivement, avec l'appui de la CGT, pour la reconnaissance de leur travail, pour leurs droits de salarié-e-s, comme le font par exemple les travailleur-euse-s intérimaires des Yvelines depuis le début de l'été, ils se libèrent tout en contribuant à diminuer la concurrence entre les salarié-e-s organisée par le Patronat. C'est bon pour eux et pour tous les salarié-e-s !

**La CGT appelle à la solidarité entre travailleur-euse-s d'ici et d'ailleurs, et notamment appelle aux initiatives et rassemblements intersyndicaux et inter associatifs qui auront lieu dans toute la France les 19 et 20 septembre.**

Montreuil, le 15 septembre 2015

## Les sales profs

### Sexisme vous avez dit sexisme!

Selon des propos tenus par le sénateur Les Républicains Jean-François Mayet, une femme peut difficilement conduire une carrière et élever des enfants.

Mercredi 15 juillet, le député Jean-François Mayet, sénateur Les Républicains de l'Indre, a déclaré que les femmes étaient «quand même là pour faire des enfants...», estimant que la féminisation de la profession avait sa part de responsabilité dans la désertification médicale que connaissent certains départements «puisque 75 % des nouveaux diplômés sont des femmes. Or nonobstant l'égalité elles sont quand même là pour faire des enfants...», explique Jean-François Mayet.

Enfin, M. Mayet, vous oubliez qu'elles peuvent aussi faire les courses, le ménage, la vaisselle... !

### Le rapport Stranes veut mettre fin au bac professionnel et technologique sésames vers le supérieur

Sous prétexte de respecter l'égalité réelle, le rapport sur la stratégie nationale de l'enseignement supérieur (STRANES) remis au Président le 8 septembre, propose de réserver le droit d'accès au supérieur aux seuls bacheliers généraux. Les bacheliers technologiques et professionnels n'auraient accès au supérieur que sur autorisation et souvent après la réussite à un examen d'entrée. Ce rapport qui prétend démocratiser l'accès au supérieur remet aussi en selle le projet de Brevet professionnel supérieur. Ces deux mesures institueraient légalement un véritable apartheid universitaire.

Sous prétexte de faire mieux réussir les bacheliers des familles populaires, le rapport fait du supérieur une forteresse au pied de laquelle pataugeraient les jeunes des quartiers relégués dans des classes spécifiques, confiées à des enseignants du secondaire, quémandant un improbable sésame.

Source : *Café pédagogique*, 9/09/2015



### Les enseignants champions des baisses de salaire

Les salaires des fonctionnaires ont diminué de 0,7% en 2013 selon l'Insee dans une publication du 26 août. Mais chez les enseignants la baisse a été trois fois plus rapide : - 0,4 pour les non enseignants, - 1,1 pour les enseignants. Une seule leur

positive : en 2012 les salaires enseignants avaient diminué 15 fois plus vite que ceux des autres fonctionnaires.

Or selon l'OCDE, augmenter le salaire des professeurs est un levier d'amélioration des systèmes éducatifs dans les pays riches. D'après un article du *Café pédagogique*, 26/08/2015

# ADRESSES UTILES



## CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

[unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr)

[www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

## CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs  
Pierreux

92 000 NANTERRE

[cgteducversailles@gmail.com](mailto:cgteducversailles@gmail.com)

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :

Marie BUISSON

et Frédéric MOREAU

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques  
en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour  
être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup d'in-  
formations pratiques et d'actualités sur notre site  
Internet

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

### SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats

4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

☎ 01 39 49 42 50

☎ 06 75 36 49 58

[sden-cgt78@wanadoo.fr](mailto:sden-cgt78@wanadoo.fr)

Co-secrétaires départementaux :

Dominique Mousseau Xavier Lemaitre

Permanence : Vendredi

### SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

☎ 09 64 48 48 47

☎ 01 60 78 55 43

[sdencgt91@orange.fr](mailto:sdencgt91@orange.fr)

Secrétaire départemental :

Yannick Billiec

Permanences : merc. 10h-12h, jeudi

10h-16h, vend. 15h-18h

### SDEN-CGT 92

245, bd Jean Jaurès

92 100 BOULOGNE

☎ 01 46 08 58 37

☎ 06 81 96 51 23

☎ 01 46 09 90 19

[sdencgt92@wanadoo.fr](mailto:sdencgt92@wanadoo.fr)

Blog : <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaire départemental :

Samuel SERRE

Permanence : le vendredi à partir de  
10h00

### SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc

95 100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 02 55

☎ 06 88 77 36 17

[sden-cgt-95@wanadoo.fr](mailto:sden-cgt-95@wanadoo.fr)

Site : [http://](http://www.cgteducation95.ouvaton.org)

[www.cgteducation95.ouvaton.org](http://www.cgteducation95.ouvaton.org)

Co-secrétaires départementaux :

Olivier Delous, Mathieu Moreau

Permanence : Mardi 10-17h et ven-  
dredi 10-17h

## ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ? REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION !

NOM : .....

Prénom : .....

PLP, Certifié, Agrégé, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,

Assistant d'éducation, Contractuel, Vacataire, ATSS (entourez)

Adresse Personnelle :

.....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Établissement :

Nom :

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

.....

Ville :

.....

Bulletin à renvoyer à la CGT Educ'action Versailles La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux 92 000 NANTERRE